

INSA RENNES

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire INSA RENNES, session 2024

Le Directeur de l'INSA Rennes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire INSA RENNES, au titre de l'année 2024 :

Monsieur REUX Samuel, agent comp epscp groupe iii, président, Institut national des sciences appliquées, Rennes.

Madame HELLO Jane, assistante ingénieure, vice-présidente, Institut national des sciences appliquées, Rennes.

Monsieur BASSET Joel, assistant ingénieur, expert, Université d'Angers, Angers.

Madame LE VAILLANT Sandrine, assistante ingénieure, Institut national des sciences appliquées, Rennes.

Madame VARCIN Sabine, ingénieure d'études de classe normale, Université de Rennes, Rennes.

Monsieur BONGART Damien, ingénieur de recherche, suppléant, Institut national des sciences appliquées, Rennes.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Rennes, le 15 juillet 2024